

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Posto	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 21 AOÛT

AU-DELA DES FRONTIÈRES

Un organe important de la politique autrichienne, la *Correspondance politique*, a reçu de Berlin une correspondance qui mérite une attention particulière. Il y est dit que le bruit de nouveaux arrangements conclus à l'occasion de l'entrevue des empereurs d'Allemagne et d'Autriche ne peut se baser que sur de simples hypothèses. Puis le correspondant ajoute : « On ne se trompera peut-être pas si on émet l'avis que la visite du roi Humbert et le voyage de l'empereur Guillaume en Angleterre ont fourni matière à une discussion approfondie de la situation ; qu'à cette occasion on a mûrement examiné des éventualités qui n'étaient pas prévues jusqu'alors.

Une semblable discussion ne peut nullement altérer la nature de l'alliance austro-allemande qui n'a pas été conclue pour des cas spéciaux. D'ailleurs, la situation générale n'a pas essentiellement changé depuis le jour où l'alliance fut signée. Mais en dernier lieu on est parvenu, grâce à diverses circonstances et notamment par les révélations issues du procès Boulanger, à la connaissance de faits qui ont prouvé combien on se trouvait près de la guerre. Or, en vue de l'incertitude de l'état des choses qui règne en France, on n'oserait assurer que le retour d'une situation comme celle créée par le général Boulanger soit à tout jamais impossible.

Il est donc nécessaire de ne pas perdre de vue l'éventualité d'une situation si menaçante et si dangereuse en France, et il est permis de supposer que ce côté de la situation politique aura rencontré, pendant l'entrevue des deux empereurs, l'attention qu'il mérite.

Il n'est pas inutile de rapprocher les termes de cette correspondance des paroles échangées lundi soir à la chambre des Communes entre M. Labouchère et sir James Fergusson. M. Labouchère a demandé s'il y avait quelque fondement dans la nouvelle donnée par la *Gazette Nationale*, qu'une entente ait été établie lors de la visite de l'empereur d'Allemagne au château d'Osborne, ayant pour objet d'assurer l'identité de la politique de l'Angleterre avec celle des puissances de la triple alliance sur les questions européennes et de prévoir les conséquences de cette politique. Sir J. Fergusson s'est borné à répondre que le gouvernement anglais, au cas où une guerre éclaterait, s'inspirerait des circonstances particulières et des intérêts de l'Angleterre, et le gouvernement n'a souscrit aucun engagement de nature à l'enlever. Sir James Fergusson a d'ailleurs prétendu « ignorer » si des conversations avaient eu lieu à ce sujet entre l'empereur d'Allemagne et la reine Victoria pendant le séjour à Londres, ignorance si singulière qu'on a quelque peine à y croire. E. B.

INFORMATIONS

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil, sous la présidence de M. Sadi Carnot, au palais de l'Élysée.

Avant son départ pour Fontainebleau, le ministre de l'intérieur a fait signer au Président de la République un décret portant dissolution du Conseil municipal de Montigné (Mayenne).

À la suite de la révocation du maire, le Conseil municipal avait réélu M. Jourdan et avait déclaré qu'il refuserait au gouvernement tout concours administratif si M. Jourdan était encore révoqué. D'après le ministre, des attaques injurieuses étaient contenues dans cette déclaration.

LE CONSEIL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur se réunira exceptionnellement avant la fin de ce mois. Le général Faidherbe le présidera pour donner plus d'autorité à l'avis de radiation de la Haute Cour de justice.

DÉPLACEMENTS OFFICIELS

On sait que M. Carnot, président de la République, doit quitter Paris aujourd'hui dans l'après-midi pour aller passer quelque temps à Fontainebleau.

Dans la matinée, M. Carnot a présidé à l'Élysée le conseil des ministres.

N'assistaient pas à cette réunion, MM. Rouvier, Spuller et l'amiral Krantz, actuellement en congé.

M. Spuller, ministre des affaires étrangères, a quitté Paris hier matin, se rendant à Dijon où il doit assister cette après-midi aux travaux du Conseil général de la Côte-d'Or.

M. Constans, ministre de l'intérieur, quittera Paris ce soir, se rendant à Toulouse.

Le ministre de l'intérieur sera de retour place Beauveau vers la fin de la semaine.

M. Rouvier, ministre des finances, a quitté Paris hier soir, par le rapide, se rendant à Nice.

MESURES DE RIGUEUR

Le ministre de la guerre a fait connaître le résultat de l'enquête ouverte sur les militaires compromis dans les dossiers de la Haute Cour.

En ce qui concerne l'armée active, qui compte 26,000 officiers, le nombre de ceux qui se sont laissés aller à des démarches d'un caractère politique est de 59.

Deux sont mis à la retraite ; neuf sont mis en non activité par retrait d'emploi ; six sont déplacés et les autres sont l'objet de mesures diverses ; dans l'armée territoriale, 22 officiers qui se sont aussi compromis sont privés de leur emploi à titre temporaire ou définitif.

D'autre part, vingt et un sous-officiers de l'armée active ou de la réserve sont cassés, déplacés ou punis de la prison ; huit gendarmes ou gardes républicains sont traduits devant un conseil disciplinaire pour être réformés, et un employé civil est révoqué.

Au cours de son exposé, le ministre de la guerre a signalé quelques rectifications ; MM. Doyen, Mollard et Laage, dont les noms avaient été prononcés à l'occasion des fonds secrets, sont hors de cause ; l'auteur de la carte « *Ave Cesar imperator* » n'appartient pas à l'armée ; le sieur Epailly est, depuis longtemps, étranger à l'administration.

Enfin, sur l'incident de Lisieux certains faits

n'étant pas clairement établis, le ministre a chargé le général du Guiny, commandant le 3^e corps d'armée, d'ouvrir une enquête spéciale.

Les mesures de rigueur prises par le ministre de la guerre contre quatre-vingt-deux officiers produisent une fâcheuse impression dans notre armée.

CONSEILS GÉNÉRAUX

Quelques incidents se sont produits lundi à l'ouverture de la session des Conseils généraux. On a notamment pu constater que, contrairement aux assertions de journaux républicains, les conservateurs avaient la majorité au Conseil général de l'Orne, puisqu'ils ont élu un bureau conservateur. Mais l'incident le plus singulier s'est produit au Conseil général de la Charente-Inférieure. Les partis gouvernemental et d'opposition sont en nombre égal, seulement le doyen d'âge appartient au parti républicain. Un membre de ce parti n'a rien trouvé de mieux que de demander l'ajournement au 12 septembre des séances du Conseil général, pour attendre l'invalidation de M. Laguerre, élu conseiller général.

C'était préjuger une décision du Conseil d'État et subordonner à des considérations purement politiques la gestion des affaires du département. Les républicains ont trouvé l'idée fort ingénieuse, et comme la voix du président est prépondérante, la proposition a été adoptée par 20 voix contre 20 voix. On proteste souvent dans les journaux républicains contre des alliances qu'on qualifie de honteuses. Ce qui est honteux, ce sont des manœuvres comme celles que nous venons de signaler et qui obligent les honnêtes gens de tous les partis à voter contre les amis du parti au pouvoir.

Le gouvernement ne se dissimule pas que le banquet des maires n'a aucune signification favorable à la politique républicaine. Les maires présents ne constituaient pas le tiers des chefs des municipalités ; en outre, beaucoup parmi eux ont été attirés par la curiosité. À cette ceinture de maires, M. Constans préfère celle du roi Norodom. Un plaisant disait en sortant du festin où l'enthousiasme était aussi froid que le menu : Voilà un banquet de maires qui ne mettra pas la République au pair. Le mot est mauvais, mais il vaut bien le discours de M. Carnot.

Le gouvernement ne se dissimule pas que le banquet des maires n'a aucune signification favorable à la politique républicaine.

Les maires présents ne constituaient pas le tiers des chefs des municipalités ; en outre, beaucoup parmi eux ont été attirés par la curiosité. À cette ceinture de maires, M. Constans préfère celle du roi Norodom.

Un plaisant disait en sortant du festin où l'enthousiasme était aussi froid que le menu : Voilà un banquet de maires qui ne mettra pas la République au pair.

Le mot est mauvais, mais il vaut bien le discours de M. Carnot.

A propos du banquet monstre : 80,000 assiettes ont été transportées au Palais de l'Industrie. Si l'on mettait l'une au-dessus de l'autre ces 80,000 assiettes, on obtiendrait une pile de 2,400 mètres de hauteur, c'est-à-dire huit fois la Tour Eiffel.

Pendant qu'on présente le voyage de l'empereur de Russie comme indéfiniment retardé, sinon comme impossible, voici l'interrogation que se pose le *Parti national* :

« Que se passe-t-il donc en Italie ? Le roi Humbert inspecte, l'un après l'autre, les diverses places fortes du littoral, et nous recevons au dernier moment le télégramme suivant :

« Le roi Humbert, accompagné de général raux, arrive à l'improviste à Maddalena » (Sardaigne). »

« Cette tournée d'inspection du roi Humbert, coïncidant avec la visite de l'empereur Guillaume à Strasbourg, en compagnie du ministre de la guerre d'Allemagne et du chef d'état-major, ne manque pas de gravité.

« Le gouvernement français fera bien de veiller. »

Si le *Parti national* avait pris soin de lire le *Diritto*, il y aurait trouvé un article déclarant nettement « que, jusqu'à présent, le voyage du Roi a le caractère d'une inspection militaire faite surtout du côté où on peut craindre un conflit avec la France. »

Oui, tandis que nos gouvernants s'entre-déchirent et parquent sur les tréteaux de l'Exposition, tandis que le président Carnot acclame la fédération des maires qui sont venus banqueter et s'esbaudir aux frais du Trésor ou de la caisse municipale, nos voisins se concertent, s'arment et organisent contre nous la redoutable fédération militaire où peut sombrer notre nationalité.

L'ORAGE DE LUNDI A PARIS

Un violent orage a passé avant-hier soir sur Paris, et la foudre a éclaté sur la tour Eiffel. Le tonnerre a provoqué comme un bruit de ferraille et de vitres cassées. Les clartés qu'il a fait briller s'envenimaient aux illuminations de la tour et produisaient le même effet que les fontaines lumineuses. Ce spectacle a duré moins d'une seconde.

La tour n'a pas souffert de cette visite. Le *Temps* donne les renseignements suivants à ce sujet :

« Le phénomène s'est produit à 9 h. 45. » Toutes les personnes présentes à ce moment sur la tour sont unanimes à déclarer qu'elles ont entendu le bruit d'un choc violent.

« M. Foussat, chef du service électrique, qui se trouvait sur la plate-forme du projecteur, a vu tomber des gouttes de métal qu'on croit provenir de la fusion de la pointe d'un des paratonnerres.

« Le gardien du phare, qui se trouvait sur la plate-forme située à l'ouverture du tube donnant accès au drapeau, a été enveloppé, pendant quelques minutes, d'un nuage blanc opaque semblable à un bloc de neige et reflétant la lumière du phare suffisamment pour qu'il puisse lire.

« Les ingénieurs de la tour vont faire établir des rapports par le personnel pour étudier ces phénomènes. »

ÉTRANGER

COMPLIMENTS A L'ALLEMAGNE

Sous le titre « Salut à l'armée allemande », l'*Armeblatt* de Vienne envoie à l'Allemagne l'expression de la plus cordiale sympathie de l'Autriche. En plus des liens qui existent entre les deux souverains, dit le journal viennois, il y a la camaraderie qui unit les deux armées, *prêtres à combattre épaule contre épaule* et à

conduire leurs drapeaux à l'honneur et à la victoire.

Quel changement s'est opéré au cours d'une moitié d'âge d'homme ! s'écrie le journal autrichien qui, aussitôt, rappelle l'hostilité qui existait, et n'a pas disparu encore, entre Prussiens et Austro-Hongrois, surtout parmi les témoins et acteurs des anciennes luttes. Mais, observe philosophiquement l'*Armeblatt*, la roue du temps a marché et les vieilles rancunes sont enterrées et oubliées.

Puis, après des digressions sur les qualités des armées alliées, l'article se termine comme il avait commencé par une promesse de lutter, épaulé à épaulé, contre l'ennemi commun (??).

LES PRÉPARATIFS DE L'ALLEMAGNE

Le ministre de la guerre vient d'affecter une somme de 4,600,000 marks (2 millions de francs) à des approvisionnements de toutes sortes, à destination de Mayence, de Coblenz, de Strasbourg et de Metz.

Le *Journal de Mayence* croit savoir que l'état-major de la place a été prévenu qu'une nouvelle commission des chemins de fer se réunira à Mayence, vers le 12 septembre.

Il s'agirait de réviser quelques mesures relatives au transport de la seconde portion de la landwehr, pour éviter l'encombrement des lignes, dans le cas d'une mobilisation générale.

A BAS LES VOLEURS

LA RÉVOLUTION

Eh ! eh ! me voilà centenaire... Le temps passe rapidement ; un siècle est bien vite écoulé... Si je me rendais compte des résultats de mon œuvre?... J'avais un programme si vaste, des projets si immenses !... Je n'étais promis de changer la face du monde ! Je devais, — du moins, l'ai-je annoncé à tous, — je devais faire de l'Europe, en général, et de la France, en particulier, un nouveau paradis terrestre. J'ai multiplié mes promesses de réforme sociale ; les promesses me coûtent si peu !... Et ces promesses, j'ai chargé ma fille, la République Parlementaire, de les accomplir... Or ça, voyons un peu où nous en sommes...

République, ma fille, dis-moi si l'Europe et la France apprécient mes bienfaits.

LA RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE

Ma mère, l'Europe est encore rebelle à vos immortels principes. Jusqu'à présent, je n'ai pu m'implanter qu'en France, et ce n'a pas été sans peine... J'ai versé beaucoup de sang, dès le début.

LA RÉVOLUTION

Oui, nous avons dû nous imposer d'abord par la Terreur ; nous avons coupé, par milliers, les têtes des récalcitrants. Sans distinc-

tion, nous avons fauché, avec le couperet de notre chère guillotine, prêtres, nobles, bourgeois, ouvriers et paysans. Ce peuple s'obstinait à ne pas nous comprendre... Nous avons aussi à notre actif la banqueroute des assignats... Ah ! nous avons fait de grandes choses !... Sans compter qu'ayant déchaîné la guerre sur l'Europe, nous avons valu à la France de belles invasions !...

LA RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE

Enfin, le calme est revenu. Par deux fois, j'ai été chassée de France. Mais, à présent, je règne sur ce pays en souveraine maîtresse. Ce sont les désastres de ce peuple qui m'ont permis de reprendre le pouvoir ; et mon règne, c'est votre règne, ô ma mère ; le régime de la République Parlementaire, c'est le régime de la Révolution.

Or, en cette bienheureuse année 1889, cent ans après votre avènement, voici que ce peuple doit procéder à des élections générales. Nous allons donc entendre la grande voix du Suffrage universel. La nation française va prendre la parole et dire si elle est satisfaite de vous et de moi... Et comment pourrait-elle ne pas être dans l'allégresse ? En nous imposant à elle, nous lui avons imposé le bonheur ?

LA RÉVOLUTION

Eh bien ! qu'ils comparaissent devant nous, tous les Français, à l'occasion de mon centenaire, et qu'ils chantent mes louanges, qu'ils proclament mes bienfaits !... Allons, parlez, vous tous qui vivez sur cette terre privilégiée que j'ai comblée de mes faveurs... Faites-nous cortège, à moi et à ma digne fille ; célébrez la Révolution et la République... Dites, citoyens et citoyennes, êtes-vous satisfaits ? êtes-vous assez heureux ?...

LE BOHÈME DE LETTRES

Si je suis heureux ? je le crois bien !... Je n'ai jamais été à pareille noce... J'étais un fruit-sec de la littérature, incapable de parvenir à la notoriété... La Révolution m'a inspiré ; la République m'a fourni l'occasion et les moyens de me mettre en évidence et de devenir un personnage... Aujourd'hui, le premier venu peut faire un journal et y publier tout ce qui lui passe par la tête... J'insulte tout ce qui est respectable ; je couvre quiconque est honnête de la boue de mes calomnies ; j'excite les mauvais instincts de la foule ; j'imprime mille malpropretés ; je nie Dieu ; j'attaque les prêtres ; je conspue la religion ; j'attise les haines contre celui qui possède... Et, à ce sale métier, je gagne beaucoup d'argent, que je dépense en orgies... La République a un budget secret pour subventionner les drôles de mon espèce ; l'ordure qui me sert d'encre est payée par le gouvernement... Je n'étais rien, je croupissais dans la fange du ruisseau, et me voilà quelqu'un ; je suis reçu chez les hauts fonction-

naires ; ils sont tous mes amis... Sous un régime d'ordre, on m'aurait opposé le vieux Code, on ne m'aurait pas permis de noircir mon papier avec tant de turpitudes ; aussi, maintenant que je suis libre, je m'en donne à cœur-joie... Oh ! oui, c'est avec un sincère enthousiasme que je proclame tes bienfaits, ô Révolution !... Oh ! oui, c'est avec un bonheur ineffable que je te bénis, ô République !... Réglez, réglez toujours sur la France, pour mon profit et ma gloire ; réglez pour m'assurer la liberté de la presse, liberté qui est surtout une licence... Vive la Révolution ! Vive la République !

MURMURE DANS LE LOINTAIN

A bas la canaille !... A bas les sacrépants !... A bas les voleurs !...

(A suivre.)

NOUVELLES MILITAIRES

On vient de procéder, au 135^e (Angers) et au 77^e de ligne (Cholet), comme dans les autres régiments d'infanterie, au tirage au sort désignant les hommes de la classe 1885 appelés à partir, après les grandes manœuvres, avec ceux de la classe 1884.

Les ajournés des classes précédentes, libérables en même temps que la classe 1885, ainsi que les engagés volontaires incorporés avant la mise en route de cette dernière classe, ont participé au tirage.

La proportion des hommes à libérer est de 30 0/0 des hommes comptant à l'effectif le 4^{er} juillet 1889.

Les gradés seront libérés dans la même proportion que les simples soldats, et désignés par un tirage au sort particulier à chaque grade.

Tous ces hommes seront immédiatement classés dans la réserve de l'armée active.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

COURSES DE SAUMUR

Mardi 20 août

Cette seconde journée a été des plus brillantes : temps de dames, demi-couvert, brise tiède. Aussi l'hippodrome était-il garni tout autant que dimanche, et les toilettes les plus fraîches ornaient les voitures et la tribune d'honneur.

Le prince Kan-In prend part à la réunion ainsi que le général Danloux, commandant l'École de cavalerie, et le général Charreyron, commandant la place de Melun. Ce dernier avait assisté la veille au carrousel avec le général de Kermartin, représentant le ministre de

la guerre, le général L'Hotte, inspecteur de la cavalerie, et de nombreux officiers supérieurs de l'armée.

Comme dimanche, M. de Piolant est juge à l'arrivée, M. Gendron préside au pesage, M. de Quincey donne le départ des courses militaires et M. de Montjou celui des courses civiles.

1^{er} Prix de la Société d'Encouragement, 3,000 fr., pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus ; distance 2,000 mètres.

Ce prix était séduisant, aussi a-t-il réuni quatorze engagements, et sur la liste figure des écuries en renom.

Cinq partants. Cette première course fait bien augurer de la journée.

Alexander, au baron de Soubeyran, se dérobe au premier tournant, mais son jockey, Wolkiens, le ramène sur la piste et arrive cependant second, distancé de 25 mètres par Alvarado, à M. le comte de Juigné, monté par Bundy.

2^o Prix du chemin de fer de l'Etat (poule de hacks, course de haies), 500 fr., pour tous chevaux de chasse ou de promenade ; distance 2,500 mètres et six haies environ.

La modicité de ce prix n'attire pas les amateurs. Il n'y a que deux engagements : Tempête, à M. L. Champion ; Applause, au comte de la Boutetière.

Tempête se retire devant Applause, qui fait seul le parcours, monté par M. La Roche.

3^o Prix de Saumur (handicap), 2,000 fr., pour chevaux de 3 ans et au-dessus ; distance 2,200 mètres environ.

Onze engagements, sept partants. Prix chaudement disputé entre Infante et Miss Gipsy, toutes deux à M. Pierre Gellinard, et Cante-nac, arrivé troisième, au baron Roger. Infante, montée par Clarck, a gagné d'une encolure sur Miss Gipsy et celle-ci de deux à trois encolures sur Cante-nac, monté par Bundy.

4^o Steeple-chase militaire (2^e série), un objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat ; distance 3,000 mètres.

Ce military a été une des courses les plus intéressantes de la journée. Neuf cavaliers au poteau du départ. Ils passent en peloton compact devant les tribunes et franchissent les premiers obstacles avec un ensemble admirable. Bientôt les situations se dessinent. Plusieurs se dérobent, d'autres font des chutes sans gravité.

La lutte s'engage entre Madame, montée par M. Stourm, et Dagobert, monté par M. de Jussieu. Dagobert prend la tête à la banquette, il fait une chute, son cavalier se remet en selle et reprend la course. Plus loin, c'est Madame qui ralentit sa vitesse ; Dagobert reprend le premier rang et l'emporte d'une longueur sur Madame. — Troisième, La Provençère, montée par M. Frotié.

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

DEUXIÈME PARTIE

V. — SUITE DU JOURNAL

(Suite)

29 août.

Cet après-midi, le temps était orageux et la chaleur étouffante. Nous avons attendu que l'orage voulût bien se décider à éclater, pour nous permettre de sortir ensuite dans la soirée.

Je suis resté dans ma chambre, les fenêtres entrebaillées et la porte grand'ouverte, dans l'espérance d'y introduire un peu de fraîcheur. Mais il ne fait pas un souffle d'air...

Je me suis amusé à relire ce journal de ma vie, corrigeant mes notes, ajoutant par-ci par-là une phrase, un mot oubliés.

Polly est venue à passer dans le corridor, et s'est arrêtée un instant devant le seuil de ma porte.

Elle sortait de faire sa toilette pour le dîner.

— Vous travaillez, monsieur Merris ! a-t-elle dit... Quel est ce petit livre dans lequel vous écrivez, s'il vous plaît ?...

— Un roman, ai-je répondu en souriant.

(Et, par le fait, n'est-ce pas la vérité ?... Dans l'existence la plus terne n'y a-t-il pas matière à un roman ? Et la mienne n'est-elle pas pleine d'événements les plus divers ?... la joie et la tristesse, le rire et les larmes, ne s'y mêlent-ils pas avec une égale intensité ?...)

Furtivement, Polly a fait quelques pas dans ma chambre.

— Vous faites un roman ! s'est-elle écriée, oh ! mais c'est très bien cela ! Et moi qui vous accusais, dans ma pensée, d'oisiveté incurable !... Peut-on voir ? a-t-elle ajouté avec une petite moue suppliante.

— Mon histoire n'est pas terminée, ai-je répondu ; lorsqu'elle le sera, je vous la soumettrai : vous me direz ce que vous en pensez...

— Laissez-moi toujours lire ce que vous avez écrit jusqu'ici ; je suis très curieuse, je vous en prie, et l'attente m'ennuie.

— Mon roman est trop incomplet encore !

— Qu'est-ce que cela fait ?... Prêtez-le moi, je vous en prie !

— Réellement, impossible maintenant !

— Eh bien, vous êtes un méchant, et je vais vous boudier tout le reste de la journée !

Et elle est sortie impétueusement.

Non, jamais elle ne lira ces pages ! jamais elle ne connaîtra mes douleurs... et ma honte ! jamais elle ne saura que ce prétendu roman n'est que la peinture d'une réalité sombre !

30 août.

Nous avons visité les menhirs de Bourg, qui ont été retrouvés dans la maçonnerie d'une ancienne forteresse romaine, perdue elle-même dans la masse du vieux château moyen-âge ayant appartenu aux ducs de Savoie. Ces pierres druidiques étaient, dit-on, au nombre de quatre cents.

Le major se propose d'aller voir demain le menhir de Simandre dont on lui a parlé.

Ceyzériat, 4^{er} septembre.

Il y a trois menhirs à Simandre ; un seul est bien conservé, il a quatre mètres de hauteur.

M. Macdowal nous a improvisé une dissertation sur la Gaule, les druides, les sacrifices humains, les cromlechs, les dolmans, les menhirs et les peulvans. Suivant lui, ces pier-

res qui ne sont point particulières à notre pays, puisqu'on les rencontre, non seulement dans une grande partie de l'Europe, mais encore dans l'Inde, en Syrie, en Afrique, etc., ne seraient point par conséquent d'origine gauloise.

— On devrait les considérer comme les traces du passage sur la terre d'un grand peuple dont l'existence remonterait à une très haute antiquité, et dont l'idiome, aujourd'hui à jamais perdu pour nous, aurait donné naissance à plusieurs dialectes, comme le grec, et un verbe étonnant, susceptible de dix-sept mille huit cent vingt modifications, suivant l'abbé Inchaupse, ne ressemble à aucun autre langage européen ou oriental, sauf peut-être à certains jargons des peuplades américaines.

Polly a paru prendre un grand intérêt à cette explication de son oncle. Elle lui a présenté plusieurs objections qui dénotent chez elle un jugement sain et une érudition peu commune pour une femme. — Elle a beaucoup lu, et sa mémoire est prodigieuse. — Le major a eu fort à faire dans cette discussion.

Elle ne m'a plus parlé de mon « roman », et sa « bouderie » n'a pas persisté longtemps. Boudier n'est pas dans son caractère.

5^e Prix du Conseil général (steeple-chase, handicap), 2,000 fr., pour tous chevaux nés et élevés en France; distance 4,000 mètres et 20 obstacles environ.

Il n'y a rien moins que quinze engagements; si tous partaient, ce serait un véritable escadron, mais neuf se sont retirés.

Clarinette II, à M. Guinebert, a longtemps tenu la tête, suivie de près de *Rameur*; après les grands obstacles, *Caporal*, que montait M. Morgon, lieutenant-écuyer, au commandant de Piolant, a pris les devants, et aux applaudissements de tous est arrivé premier, gagnant d'une encolure sur *Clarinette II*, montée par Wade. — Troisième, *Rameur*, à M. Ravaut, monté par Wgrienn.

6^e Steeple-chase militaire (1^{re} série), un objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité; distance 3,000 mètres.

Neuf engagements, six partants. *Bienfaisante*, montée par M. Thuraud, et *Bembo* semblent devoir lutter seuls; mais bientôt *Breworth*, que conduit M. de Semailson, prend la tête qu'il ne quitte plus, et gagne de deux encolures sur *Bienfaisante*. — Troisième, *Parisienne*, montée par M. de Traversay.

7^e Prix de consolation (steeple-chase), 1,000 fr., pour chevaux de 4 ans et au-dessus; distance 3,000 mètres et douze obstacles environ.

Trois engagements: *Fadette*, à M. Pochet de Tinan, montée par M. des Michels; *Chaméléon*, à M. de Quincey, monté par M. Morgon; *Bar*, à M. de Brémont, monté par Ball.

Bar a longtemps tenu la tête, puis a été devancé par *Chaméléon*; mais au fossé ce dernier a perdu du terrain qu'il n'a pu regagner et *Bar* est arrivé premier de deux longueurs sur *Chaméléon*.

Le parcours était le même que celui du dernier military.

Le retour a été des plus animés, voitures et cavaliers étaient au moins aussi nombreux que le premier jour. Les piétons se sont partagés entre les prairies, Bagnaux, la rue du Pressoir-Saint-Antoine et la levée de Nantilly.

Le feu d'artifice qui a terminé la série de nos fêtes a parfaitement réussi. La pièce principale, représentant la tour Eiffel, a produit un très bel effet. Du reste, toute les pièces et les nombreuses fusées lancées par M. Lardé, artificier, ont réussi au-delà de toutes espérances: on craignait la pluie. Il n'y avait pas cinq minutes que le bouquet était éteint que des gouttes d'eau sont survenues, précédant une averse qui durait encore ce matin.

Cette perturbation atmosphérique est due à la violente tempête qui a régné sur les côtes de la Manche.

On écrit du Havre:
« Une violente tempête souffle depuis lundi sur les côtes. Tous les navires en vue ont gagné le large; seul, le bâtiment-école *Allier*, de la marine de l'Etat, croise sur la rade en attendant de pouvoir entrer dans le port. Il est terriblement secoué par la mer dont on aperçoit les lames furieuses à l'horizon.
» Depuis lundi soir, des canots de sauvetage sont armés, prêts à partir au premier signal. »

LES TRAMWAYS

Hier, un de nos concitoyens, M. F., se rendait à la gare d'Orléans conduisant sa voiture attelée de deux chevaux. Sur le pont Cessart, l'un d'eux a glissé sur les rails des tramways, et en se débattant pour se relever a blessé l'autre cheval; tous les deux se sont mis en sang.

Grâce aux bons secours que lui ont porté les passants, M. F. a pu relever la bête abattue et rentrer à son domicile, mais avec des harnais brisés et des chevaux sanguinolents.

Il serait bien temps que l'administration en finisse de ces tramways dont tout le monde souffre et qui laisse le pavage du quai et les chaussées dans un état honteux pour l'administration des Ponts et Chaussées.

Mais aujourd'hui, dans cette administration, comme dans tant d'autres, les chefs de service ne peuvent faire leur devoir: leur position serait en jeu, et ils laissent tout aller à la dérive.

Pauvres fonctionnaires! et pauvre public!

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

Par décision ministérielle du 15 août 1889, les lieutenants d'artillerie, officiers d'instruction à l'École d'application de cavalerie en 1889, ont été désignés pour faire le service dans les régiments, savoir:

- M. Cadart, lieutenant en premier au 29^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. Meuzé, lieutenant en premier au 21^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. Fromheim, lieutenant en premier au 19^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. Gravel, lieutenant en premier au 35^e régiment, a été classé au 37^e régiment.
- M. Pascaud, lieutenant en premier au 20^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. Brossolet, lieutenant en premier au 37^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. Desse, lieutenant en premier au 14^e régiment, a été classé au 20^e régiment.
- M. Barny de Romanet, lieutenant en premier au 6^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. Garnier, lieutenant en premier au 3^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. Pellé, lieutenant en premier au 41^e régiment, rentre à sa batterie.

- M. Jollois, lieutenant en premier au 32^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. Collet-Meygret, lieutenant en premier au 38^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. d'Alayer de Costimore, lieutenant en premier au 24^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. Butey, lieutenant en premier au 2^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. Mulsant, lieutenant en premier au 7^e régiment, a été classé au 36^e régiment.
- M. Boulangé, lieutenant en premier au 15^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. Chaigné, lieutenant en premier au 22^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. de Boigne, lieutenant en premier au 2^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. Pohls, lieutenant en premier au 23^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. Andrieu, lieutenant en deuxième au 4^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. Chauvin, lieutenant en deuxième au 28^e régiment, a été classé au 15^e régiment.
- M. Scherer, lieutenant en deuxième au 5^e régiment, rentre à sa batterie.
- M. Carvalho, lieutenant en deuxième au 33^e régiment, rentre à sa batterie.

M. de Freycinet, ministre de la guerre, a fait signer à M. Sadi Carnot un décret nommant au commandement du 11^e corps d'armée, à Nantes, le général de Négrier, en remplacement du général Forgemol, qui finit son temps de commandement.

ASSEMBLÉE DE GENNES

L'assemblée de Saint-Louis, à Gennes, aura lieu dimanche 25 août.
Les marchands étalagistes trouveront aide et protection.
Un feu d'artifice sera tiré dans la soirée.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Août-septembre 1889. — Billets d'aller et retour de famille pour les stations des Pyrénées et du golfe de Gascogne. — Tarif spécial A n° 34 (Orléans).

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et de 2^e classe, sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn;

Et du 1^{er} mai au 31 octobre, pour Alet, Argelès-Vieuxac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Capvern, Couiza-Montazels, Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Girons, Salies-du-Salat et Usat-les-Bains.

Les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de trois personnes, 25 0/0; — de quatre personnes, 30 0/0; — de cinq personnes, 35 0/0; — de six personnes, 40 0/0.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de trente jours.

imitant les manières des chanteurs ambulants. Les pièces blanches n'ont pas manqué dans l'assiette qu'elle nous tendait. Elles seront remises demain au curé, pour ses pauvres.

Le major et moi, en attendant le café, sommes allés fumer un cigare, en nous promenant sous les arbres.

Le sort de M. Macdowal est vraiment digne d'envie, et il avoue lui-même être aussi heureux que cela est possible ici-bas. Il paraît posséder une fortune considérable, et a les goûts les plus simples... Un endroit lui plaît-il, il y séjourne jusqu'à ce que sa fantaisie soit passée... Un jour, en Ecosse, m'a-t-il raconté, il fut séduit par l'aspect d'un modeste cottage, situé entre un lac et une forêt. Il se résolut d'y demeurer quelque temps. L'habitation n'était pas à louer: il l'acheta, l'habita pendant six mois, et la revendit au commencement de l'hiver suivant, qu'il alla passer en Portugal.

Un de ses amusements consiste à jeter des sous et des bonbons aux enfants, à l'heure où ils sortent de l'école. Leurs cris, leurs luttres, leurs trépignements lui causent une joie incomparable... Il se révèle à chaque instant sous un nouvel aspect.

Je dois avouer que par moments la pensée me vient qu'il pourrait bien se fatiguer quelque jour de ma compagnie. Tout-à-l'heure encore, je lui ai fait part de mes craintes... Il a affecté un air sévère et m'a répondu:

— Je suis un homme franc et sans détours, monsieur Merris; le jour où ce que vous dites arrivera, je prendrai ma mine de cérémonie, et je vous dirai: « Mon cher monsieur, j'aime la liberté et vous aussi; or, j'ai besoin d'aller seul de ce côté, ainsi donc, une bonne poignée de main, good health, et... au plaisir de vous revoir! »

Sur ces mots, il a poussé un éclat de rire jovial et amical à la fois qui lui est familier, et m'a fait faire demi-tour si brusquement que j'ai failli perdre l'équilibre. Tim Snare venait nous prévenir que le café était prêt.

— Nous arrivons, Tim, nous arrivons, mon garçon! a crié le major. Si je suis en retard, dites-le à miss Polly, c'est la faute à M. Merris, ici présent, qui ne cesse de me dire des choses désagréables!...

(A suivre.)

moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 août 1889.

Le mouvement de hausse inauguré hier se continue aujourd'hui avec une certaine vigueur. Le 3 0/0 monte de 83.55 à 85.70; le 4 1/2 0/0 reste à 104.50.

Les sociétés de crédit ont pris part à la reprise. Le Crédit Foncier s'inscrit à 1,282.50. Les obligations foncières et communales gagnent toutes plusieurs points; le redressement de leur cote n'est qu'une question de temps.

La Société Générale est ferme à 455. La Banque d'Escompte passe de 512.50 à 513.75.

On échange très activement la Banque de Paris et des Pays-Bas à 755 en hausse sur hier.

Le Crédit Lyonnais est tenu à 688.75. La société des Dépôts et Comptes courants est cotée 595.

Le Panama toujours calme vers 43. La Tour Eiffel monte à 835.

Le Crédit Provincial donne lieu, depuis quelques jours, sur le marché en banque, à des demandes très importantes qui ont fait hausser les cours à 72.50. Ces demandes sont motivées par la nouvelle que les créanciers de cette Société, convoqués pour le 23 août au tribunal de commerce, auront à voter un projet de concordat que présentera le liquidateur lui-même.

Les obligations des Chemins Argentins se négocient à 437; celles des Chemins de la province de Santa-Fé sont recherchées à 400.

On remarque la hausse du 3 0/0 Portugais; ceci tient à ce que le crédit du Portugal tend à s'améliorer, d'abord parce que le budget est fort sagement établi en équilibre et que les résultats ne trompent pas les prévisions.

C'est ainsi que l'exercice financier de 1887-88 s'est soldé en recettes par 276 millions et en dépenses par 251 millions, soit 24 millions 1/2 d'excédent.

L'assemblée des Chemins de fer Economiques tenue sous la présidence de M. E. Joubert a approuvé le rapport et les comptes. Elle a fixé à 81.35 le coupon n° 7 des actions nominatives et à 17.15 le dividende des parts bénéficiaires.

Les Cours d'Instruction et d'Éducation de M^{re} COSTE

ont toujours le plus grand succès, grâce à un système qui lui est personnel, qui consiste à intéresser l'élève, à le faire progresser et à le tenir à la hauteur de tous les autres enseignements, sans fatigue et sans surmenage.

Prolongement de la rue du Champ-de-Foire, entre 64 et 66 de la rue de Bordeaux, Saumur.

DES MILLIERS DE CERTIFICATS

attestent la puissante efficacité des *Pilules Gicquel* pour combattre la constipation et toutes les maladies qui en dérivent, telles que: maux d'estomac, manque d'appétit, maux de tête, névralgies, étourdissements, congestions. Elles sont aussi un remède souverain contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la jaunisse, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les *Pilules Gicquel*, à 1 fr. 50 la boîte.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS, Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés 1.50 le litre.
Montpellier, 47 — 4.75 le litre.
Armagnac, 50 — 2 » le litre.
Verre compris.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.
Lire la notice, envoyée franco sur demande.
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e ERNEST PINAULT, notaire à Nantes, place Royale, 11, et de M^e HENRI GATINEAU, avoué à Nantes, place Royale, 3.

**PLAGE DU POULIGUEN
ADJUDICATION**

Le Mardi 10 Septembre 1889, à une heure, en l'étude dudit M^e PINAULT, commis à cet effet,

**Deux jolis CHALETS
CONFORTABLEMENT MEUBLÉS**

Situés au POULIGUEN (Loire-Inférieure).

1^o Le Chalet Mireille, donnant sur le quai du Pouliguen, composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage de cinq pièces chacun, dépendances, jardin derrière avec pompe.

Mise à prix, mobilier compris : dix mille francs, ci... 10.000

2^o Le Chalet Lakmé, situé derrière le précédent et donnant sur la rue du Bois, composé d'un rez-de-chaussée, et de deux étages, de cinq pièces chacun, dépendances, jardin derrière avec pompe.

Mise à prix, mobilier compris : quinze mille francs, ci... 15.000

S'adresser auxdits notaire et avoué. (686)

A VENDRE

A L'AMIABLE

**LE CLOS
DU**

Bois - Brard

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près le Pont-Fouchar, COMPLANTÉ EN VIGNES,

Comprenant : maisons d'habitation et de jardinier, avec antichambre, salon, salle à manger, 10 chambres à coucher, cabinets de toilette, mansardes, greniers, cuisine, office, lingerie, buanderie, cave, cuve à vendange, remise, écurie, hangar et dépendances.

S'adresser sur les lieux pour tous renseignements. (693)

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé.

VENTE DE PEUPLIERS

A VENDRE, aux enchères publiques, par le ministère dudit M^e LEDROIT, le dimanche 25 août, à une heure de l'après-midi, à la Ronde, commune de Vivy, en la demeure de M. Renard, aubergiste, en plusieurs lots, complantés dans deux prés, près la Ronde, près la route de Saumur à Longué.

Pour voir ces peupliers, s'adresser à M. RENARD, aubergiste à la Ronde, et, pour tous renseignements, à M^e LEDROIT, notaire.

Etude M^e HATIN, notaire à Chouzé-sur-Loire.

**A VENDRE
Belle Maison**

AVEC CAFÉ ET SALLE DE DANSE

S'adresser au propriétaire, M. SERTIER, ou au notaire. (668)

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE

**GRANDE MAISON
D'HABITATION**

Située quai de Limoges, 26, à l'angle du quai et de la rue du Grand-Noyer.

S'adresser, pour visiter, au n^o 27 sur le quai, et, pour traiter, à M^e LELIÈVRE, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890.

Grande Maison

Rue de la Petite-Bilange, occupée par M. CHAUSSEPIED.

S'adresser à M. GAGNEUX, à Presles. (329)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1890

UNE MAISON

Avec Magasin, Cour, Remise et Ecurie,

Située à Saumur, rue de l'Abreuvoir

S'adresser, pour traiter, audit M^e GAUTIER. (640)

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

MAISON AVEC JARDIN

Rue de la Petite-Douve, 19.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX, 66, quai de Limoges. (679)

A VENDRE

Un superbe chien couchant

S'adresser à M. MOREAU-PELTIER, à Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

A VENDRE

Un Chien ou une Chienne couchants, race Saint-Germain, blanc orange, deux ans.

S'adresser au Garde du château de Lançon, commune de Brézé.

A VENDRE

Vin rouge de propriétaire

Récoltes 1887 et 1888.

S'adresser au bureau du journal.

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Coca du Pérou

du D^r VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelles. (408)

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYREL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défilant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole

(34^e ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures

ADMINISTRATION : 15, RUE DE Tournon, PARIS

Franco à domicile, un an, 6 fr.; — Six mois, 3 fr. 50; — Trois mois, 2 fr. 50.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25			
Chartres	6 »		9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 23		
Château-du-Loir	10 13		12 30	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50		
Noyant-Méon	11 20		»	3 8	7 40	1 13	»	5 54		
Liniers-Bouton	11 29		»	3 17	7 49	»	»	6 4		
Vernantes	11 43		»	3 30	8 »	»	»	6 13		
Blou	11 54		»	3 41	8 10	»	»	6 23		
Vivy	12 2		»	3 49	8 17	»	»	6 31		
SAUMUR (Orl.)										
(arrivée)	12 15		1 41	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42		
(départ)	12 23		1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53		
Nantilly (arrivée)	12 31		»	4 22	8 41	»	»	7		
SAUMUR (Etat)										
(arrivée)	12 41		»	4 34	8 51	»	»	7 11		
(départ)		8 31	10 37	»	4 11	8 30	»	6 50		
Nantilly (départ)		8 37	10 44	»	4 23	8 43	»	7 3		
Chacé-Varrains		8 48	10 52	»	4 29	8 49	»	7 9		
Brézé-Saint-Cyr		9 2	11 »	»	4 37	8 56	»	7 17		
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29	
Thouars				11 57	2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8
Niort					4 30	8 42		4 31	5 20	10 32
Saintes					6 30	11 52		6 12	7 53	2 3
Bordeaux					9 52	3 34		9	11 13	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux					5 40	8 20						3
Saintes					7 15	9 9			11 39			6 43
Niort					9 32	11			2 5	5 30	8 10	8 29
Thouars			6 5	12 11	12 47	1 35	4 15	8 21	9 59	10 46		
Montreuil-Bellay	9 35	6 38			1 9	2 37	4 55	9 6	10 32	11 15		
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18				2 50	5 18	9 41				
Chacé-Varrains	10 7	7 27				2 57	5 26	9 49				
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34				3 2	5 31	9 55				
SAUMUR (Etat)												
(arrivée)	10 22	7 45				3 13	5 42	10 3				
(départ)		7 25	11 25			2 52	5 20					
Nantilly (départ)		7 38	11 36			3 3	5 33					
SAUMUR (Orl.)												
(arrivée)		7 47	11 44	1 36	3 11	5 41			10 59	11 46		
(départ)		7 57	11 54	1 42	3 15	5 45			11 7	11 53		
Vivy		8 10	12 10			3 27	5 59					
Blou		8 19	12 19			3 35	6 8					
Vernantes		8 32	12 33			3 46	6 20					
Liniers-Bouton		8 45	12 46			3 57	6 32					
Noyant-Méon		8 59	1			4 9	6 44			11 44		
Montreuil-Bellay												1 12
Thouars												1 26
Niort												2 6
Saintes												2 12
Chartres												2 27
Paris												2 45

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	9 37	4 34	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	12 23	4 31	7 55
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	8 15
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	8 15

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Omn.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53			
Moncontour	7 41	10 48	2 27			
Loudun	8 41	1 46	3 4			
Montreuil (ar.)	9 21	2 24	4 38			
(départ)	6 53	9 29	4 25	5	9 30	
la Vaudegnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41	
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52	
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1	
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24	
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10		

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57			
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42			
Doué	6 24	8 57	11 51	1 37	8 12			
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21			
la Vaudegnay	6 37	9 16	12 34	1 1	8 34			